

2007. Le site minier de Creutzwald, plus qu'un symbole, l'expression d'une certaine forme de résistance, de lutte pour la vie. Celui que l'on appelait la République de La Houve était le premier à être menacé de fermeture, lorsque les nuages ont commencé à s'amonceler sur l'horizon du charbon lorrain. Ironie de l'histoire, il aura finalement tenu jusqu'au bout, le dernier à être en activité.

## Intervention présidentielle

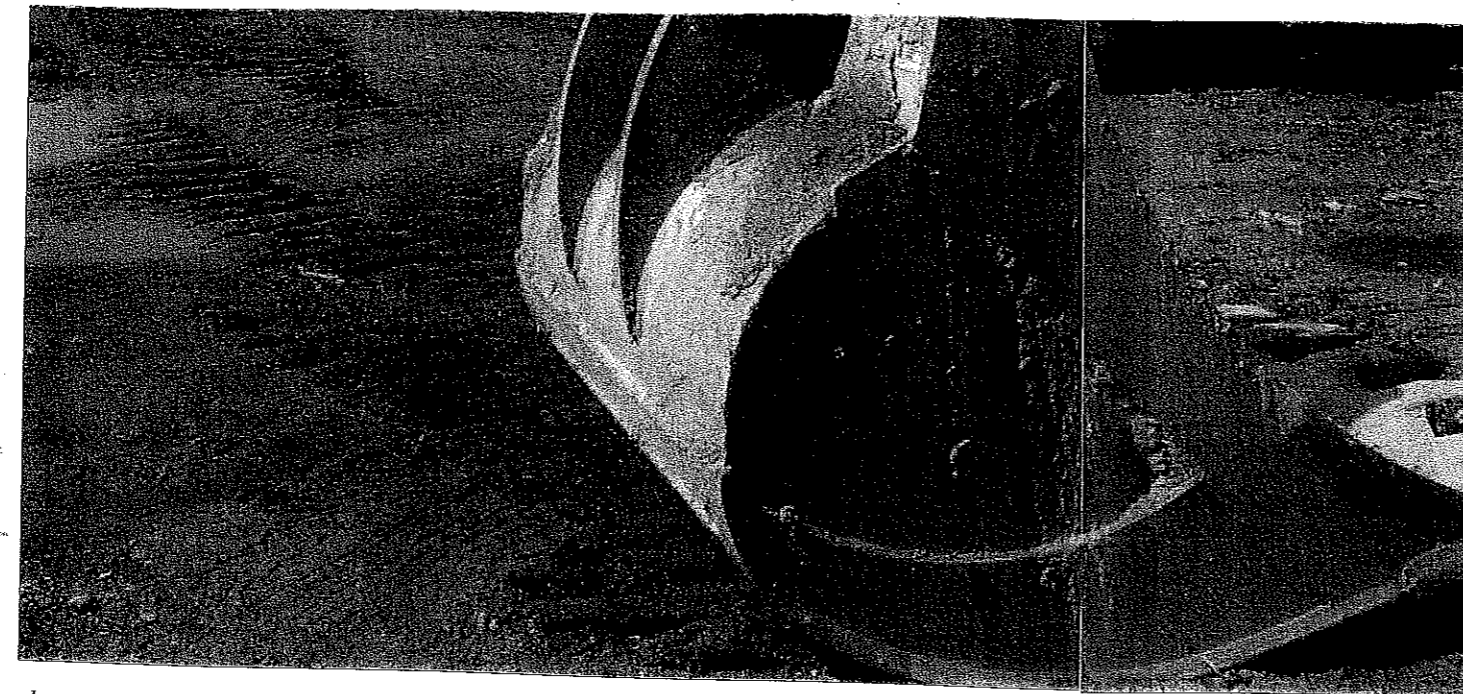
Le programme initial prévoyait que les différents bâtiments industriels du site de La Houve soient rasés. Le puits III à la peinture rouge est tombé au début de l'année. Le puits IV, qui servait à transporter le matériel, devait subir le même sort à la mi-juillet. C'était sans compter sur l'intervention de la nouvelle députée PS de la circonscription, Aurélie Filippetti. Sensibilisée par sa suppléante, Joëlle Borowski, par ailleurs conseillère municipale de Creutzwald et conseillère régionale, la fille de mineur se mobilise pour le maintien de ce chevalement. Elle intervient directement auprès du président de la République, Nicolas Sarkozy.



Aurélie Filippetti, députée de la circonscription.

Le 13 juillet, lors d'une manifestation publique, le sous-préfet de Boulay, Claude Gobin, annonce que l'Etat se donne un délai supplémentaire. Le 20, une réunion est organisée en sous-préfecture de Boulay qui réunit différents représentants des services concernés, les élus ainsi que des membres de l'association La

Houve demain. Les pro et les anti chevalement doivent livrer leurs arguments pour le 1er octobre. D'ici-là, tout est bloqué. Du côté de la mairie comme de la communauté de communes, on ne cache pas un certain agacement. Surtout que la remise en état du site minier est un dossier sur lequel la collectivité estime avoir travaillé à fond. « Nous nous inscrivons aujourd'hui



dans une perspective économique, détaille le président de la communauté de communes, Jean-Paul Dastillung. En 2005, lorsque se posait déjà la question du maintien du bâtiment principal, nous avons fait venir plusieurs entreprises. Or le site de La Houve est enclavé et la circulation des camions n'est pas évidente. Nous avons également présenté le lieu à un promoteur qui aménage des golfs, il n'était pas intéressé. Une piste a été travaillée un peu plus à fond, celle d'une centrale photovoltaïque. Mais le mode de subvention de ce type d'installation pose question. » Par ailleurs, la carte naturelle a déjà été jouée avec la plantation d'arbres pour compenser ceux qui ont été coupés pour aménager la future voie de contournement. On donne donc du temps au



J.-P. Dastillung, président de la com'com.

temps, annonçant privilégier le développement de l'Eurozone, le long de la nouvelle voie rapide qui va relier Creutzwald à l'autoroute Sarrebruck-Luxembourg. Se posent également des questions financières.

« Certains cadres de Charbonnages évaluent la remise en état du puits IV à 100 000 euros sur dix ans. Il faut mettre ce montant en parallèle avec une augmentation de 1% des impôts locaux annuels pour Creutzwald qui représenterait 20 000 euros. Les administrés y sont-ils prêts ? », s'interroge le maire Jean-Luc Wozniak.

## Un puits pour les impôts ?

A plus long terme, les deux responsables sont dubitatifs, « l'hypothèse d'un classement du chevalement engendrerait la mise en place d'un périmètre protégé. Cela ne vaudrait-il pas obérer le développement futur du site ? » Eux privilégient une autre piste, « il est préférable de soutenir le développement du musée de Petite-Rosselle qui représente une véritable vitrine touristique pour la Moselle-Est. »

Matthieu Villeroy

savoir le bois, la fonderie ou le verre d'où l'importance de ce dernier symbole. Par ailleurs, on pourrait remettre en circulation la ligne de chemin de fer qui relierait Petite-Rosselle à Creutzwald. Elle serait un atout touristique supplémentaire et présenterait les différents chevalements encore debout. »

Les activités ludiques : « il s'agirait d'aménager un circuit sur tout le site avec un parcours qui permettrait notamment d'avoir une vue sur toute la région de Creutzwald à partir du terril. En parallèle, des panneaux de renseignements expliqueraient la flore et la faune spécifiques qui vivent dans ce biotope. On peut tout à fait ouvrir ce circuit aux cyclistes et aux rollers. »

Développement durable : « nous sommes en contact avec le site sarrois de Gottenborg, où une centrale solaire a été aménagée sur un ancien site minier. D'après ses responsables, La Houve serait un lieu propice à l'installation d'un équipement de ce type. Par ailleurs, nous proposons de mettre en place une maison à basse consommation énergétique pour sensibiliser les habitants à cet enjeu. »

## Le précédent du puits Saint-Charles

En 2005, la bataille pour le maintien du chevalement Saint-Charles avait agité la vie locale de Petite-Rosselle. Foncé en 1854, ce puits correspond à la première exploitation industrielle du charbon de Lorraine. Il a été en activité jusqu'au début des années 60. Il y a deux ans, l'objectif initial était de raser cette construction. Une entreprise avait déjà été désignée pour l'opération et les abords sécurisés. C'était sans compter sur la mobilisation de défenseurs de ce patrimoine industriel. Une intervention auprès du ministre de la Culture de l'époque, Jean-Jacques Aillagon, avait permis d'obtenir en dernière minute un sursis de douze mois.

Au sein du conseil municipal, le sujet divisait tant qu'une partie des élus, dont Roger Walster le maire, ont démission-

né. Des élections municipales ont été organisées et il a été réélu.

En parallèle, une association est fondée qui regroupe, d'après ses dirigeants, 170 membres à jour de cotisation. Il s'agit pour la plupart d'anciens mineurs qui ont débuté au puits de Petite-Rosselle. La mobilisation a permis de décrocher des subventions du Conseil régional, du Conseil général de la Moselle mais aussi du député. En tout 64 000 sur les 80 000 euros nécessaires à la remise en état du chevalement, le reste étant à la charge de la commune. Construit en 1955, le chevalement n'avait pas été entretenu depuis. Les travaux actuellement en cours consistent en un allègement du poids de la structure, un sablage et une mise en peinture de ses éléments métalliques.

# La Houve à Creutzwald Puits IV : le chevalement de la discorde

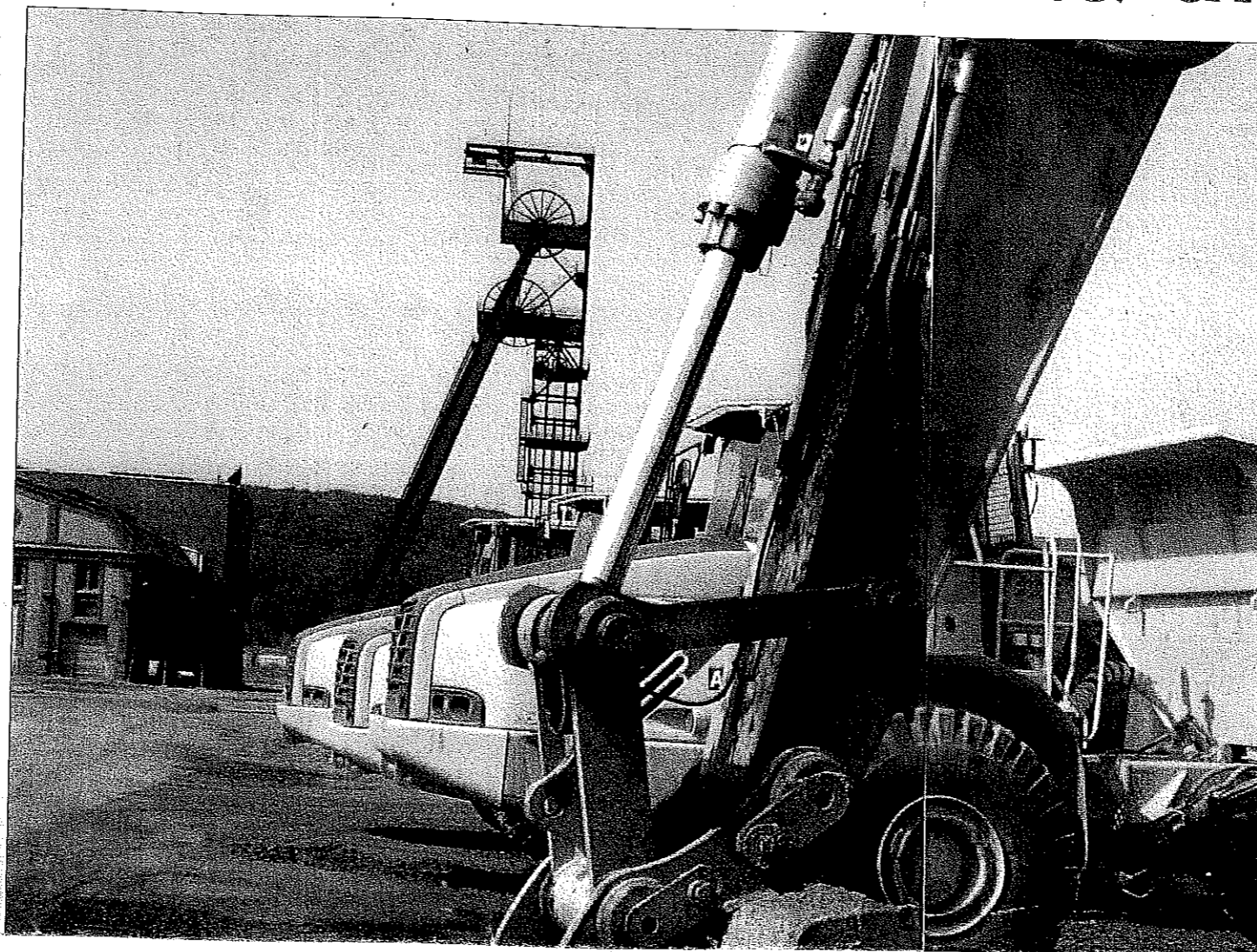
Le dernier chevalement de La Houve aurait dû être rasé à la mi-juillet. Une intervention d'Aurélie Filippetti, la nouvelle députée, lui a donné un sursis de quatre mois. Le sujet divise alors que se pose la question du devenir de cet édifice industriel. La logique économique s'oppose à la logique de mémoire.

Le silence d'un dimanche matin. Même en plein soleil, le site du siège II de La Houve donne le bourdon. Quasiment plat comme la main, quelques bouleaux faméliques, le gris de l'ancien terril, des camions bennes et des tracto-pelles rangés, de la boue partout, des tas de gravats. Au loin, le chevalement du puits IV et un dernier bâtiment encore debout, celui du bloc énergie.

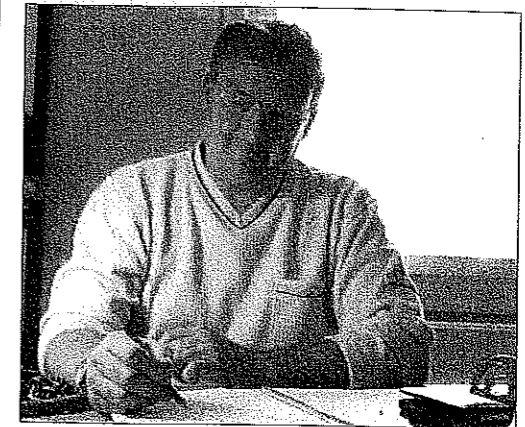


Jean-Luc Wozniak, maire de Creutzwald.

En regardant ce paysage, il faut bien reconnaître qu'on a bien du mal à cultiver une certaine nostalgie. Celle qui pourtant imprègne tout le Bassin houiller, deux ans après la dernière remontée de charbon en avril 2004. Le site minier de Creutzwald



## Les projets de La Houve demain



► Née en février 2005, annonçant de nombreux sympathisants, l'association La Houve demain se donne comme vocation de préserver quelques éléments du patrimoine minier de Creutzwald. Comme le rappelle son président, Philippe Clémence (notre photo), « il y a deux ans, nous avions déjà mené une action pour tenter de préserver le bâtiment principal de La Houve. La commune n'avait finalement pas souhaité le conserver. » Pour sauver le chevalement du puits IV, l'association planche actuellement sur les différents projets qui pourraient être développés sur l'ancien site minier. Un dossier qui s'articule autour de trois thèmes : la mémoire, le loisir et le développement durable. Autant de bonnes idées, certes, mais dont le plan de financement n'est pas encore établi.

La mémoire : « Ce chevalement est le seul symbole du passé industriel de Creutzwald mais aussi des communes environnantes. Il ne reste plus rien des activités antérieures au charbon. »